

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS
01 JUIN 2006**

Présents :

Elus municipaux :

Nathalie BEGUIER, Co-Présidente Elue, Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, Rodolphe CHALLET, Adjoint au Maire, Bernard JOURDAIN, Conseiller Municipal.

Membres titulaires et membres suppléants :

Olivier AROLDI, Anne-Karine BESSEAU, Florence MECHIN, Marc VECHAMBRE, Florence BARONE, Vincent BEAULIEU, Grégory BELY, Francine BOHIN, Alain BOHLER, Alain CLUZEAU, Alain CRIGNON, Daniel COURANT, Françoise DEPLAGNE, Claudine DRIAN, Bernard FAOUEU, Anne-Marie GOURJAULT, Jacques KALBACH, Christine LEVAIN, Françoise MAYE, Christophe MICHAUD, Bernard MONTAIGNE, Jacques MORIN, Jean-Pierre OUMAILIA, Paul PELLETIER, Jean-Michel PIERRE, Mireille TREBUCQ, Elisabeth GEMMERLI, Muriel LACOMBE, Yves SULLET, Marie-Reine CHATAIGNON.

Agents municipaux :

Laurence FAUCON, Responsable du service Vie Participative, Nathalie SENE, Assistante Conseils de quartiers.

Excusé(e)s :

Jacques LAMARQUE, Adjoint au Maire, Alain GARCIA, Conseiller Municipal, Laurent FELIX, Dominique OCTOBRE, Gilles ALBERT, Christiane BERNIS, Georges COLOMER, Catherine GANIVET, Philippe GENET, Brigitte JOUHANIQUE, Michèle JOUSSEAUME, Anne-Marie KUHN, Jean-Marie WACK.

Absent(e)s : Bernard BROUSSE, Emilie WIEBER.

Démissions de Jean-Marc BOIZARD (membre titulaire associatif) et de Jean-Marc PERAN (membre titulaire individuel).

Radiations de Jean-François BRUGIER (membre suppléant), Maurice HIBERT (membre titulaire individuel), Damien MERCIER (membre titulaire individuel), Sylvie MERCIER (membre suppléant), Jean SANCHEZ (membre titulaire individuel), Audrey CHARLIER (membre suppléant). Trois membres titulaires seront à remplacer lors du prochain conseil de quartier.

Monsieur Daniel COURANT a présenté sa candidature au sein du conseil de quartier du Centre Ville en tant que membre suppléant.

Public : environ 20 personnes.

Début de la séance 18h45

Christophe MICHAUD, prend la parole pour indiquer au conseil de quartier sa démission en tant que co-président habitant et en tant que conseiller de quartier.

Réponse Conseil/Mairie.

Les membres du conseil de quartier estiment que la démission de Christophe MICHAUD est regrettable.

Nathalie BEGUIER indique sa déception, elle rappelle l'investissement personnel dont il a fait preuve et l'en remercie.

Rodolphe CHALLET précise qu'il comprend et respecte la démission du co-président habitant. Néanmoins, il signale que c'est la première fois depuis la constitution des conseils de quartier, qu'un conseiller demande la démission d'un co-président, « c'est choquant ». Aujourd'hui le poste est donc vacant, cela sera spécifié sur l'invitation du conseil de quartier du 3 octobre où le/la prochain(e) co-président(e) sera élu(e).

Objet : Approbation du relevé de conclusions du conseil de quartier du 4 avril 2006.

Réponse Conseil.

Le conseil de quartier vote à l'unanimité le relevé de conclusions.

Objet : Tirage au sort au sein des membres suppléants.

Six membres ont présenté leur démission : Jean-Marc BOIZARD (membre associatif), Jean-Marc PERAN (membre titulaire individuel), Elyette AMIOT (membre titulaire individuel), Olivier DUFOUR HOUISSE (membre suppléant) et M. et Mme GERVAIS (membres suppléants). Trois titulaires sont donc à remplacer ce soir. Bernard MONTAIGNE se présente à titre associatif «Mémoire Vive », il devient donc membre de droit. Grégory BELY et Philippe GENET deviennent membres titulaires à titre individuel.

Objet : Informations à communiquer aux conseillers.

➤ Parking du Moulin du Milieu (création d'un cheminement piétons) : la cellule opérationnelle du Donjon a donné son accord pour le cheminement. La réalisation serait possible au tout début de l'automne 2006 sous réserve de l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France. Il est proposé au conseil de voter ce soir le principe de financement pour la réalisation du cheminement.

Le conseil vote à l'unanimité le financement, une fiche de proximité est établie ce soir (rappel : 4 000 € avaient été votés en juin 2005, possibilité de surcoût).

➤ Rue Viala (éclairage public, trois lampadaires, trois modèles différents, un seul moderne) : proposition de remplacer l'appareil vétuste en façade par un appareil neuf en façade, un candélabre en aluminium sera mis en place en remplacement du poteau en béton. Coût total de l'opération, 3 500 € à proposer au vote de ce soir.

Le conseil vote à l'unanimité le financement.

➤ Rue Brisson (ragréage sur l'ensemble des trottoirs, des deux côtés de la rue ainsi que devant les Halles) : les travaux seraient réalisés pendant l'été 2006 : trottoirs côté Halles, réfection complète du trottoir rue Brisson le long des Halles.

➤ Parking de la Mégisserie (déplacer la place handicapée) : les travaux seront réalisés avant l'été 2006.

➤ Place Aliénor d'Aquitaine : un questionnaire a été établi, celui-ci est joint dans les dossiers de ce soir pour validation du conseil de quartier.

➤ L'an passé, le conseil de quartier a été sollicité pour le fleurissement de parterres du quartier de la gare. Cette année, les fleurs sont au rendez-vous. Les habitants tenaient à remercier les membres du conseil de quartier qui ont contribué à cet embellissement du centre ville.

➤ Ecole Jean Macé : une participation de 15 000 € est proposée ce soir aux conseillers concernant la réfection d'une salle supplémentaire et du couloir.

Le conseil de quartier vote le coût en faisant remarquer que c'est à titre exceptionnel qu'il accepte de prendre en charge le financement car il estime que cela sort de ses compétences.

Objet : Bilan des commissions.

● **Commission Cadre de Vie/Environnement** (Anne-Karine BESSEAU) :

La commission rappelle les dossiers traités depuis septembre 2005 notamment la Maison de la Vierge, la place Saint Hilaire, le bassin d'orage rue Tartifume, le jardin des plantes et le devenir de la station d'épuration du quai Maurice Métayer.

Par ailleurs, d'autres dossiers sont en cours :

- les panneaux avec le plan de la ville sont dans le mauvais sens, en effet les plans sont visibles pour les automobilistes qui partent de la ville alors qu'ils devraient être visibles dès l'entrée de la ville en particulier à la gare et Avenue de la Rochelle (vers le fournil). La commission suggère de mettre le panneau à l'entrée de la ville où le panneau Niort est indiqué.

La ville dispose de l'arrière et pas de l'avant du panneau.

- Quai Maurice Métayer : des pierres sont descellées sous le garde corps et des pavés sont enlevés dans la descente (une fiche de proximité est établie ce soir).

Par ailleurs face au n°14 la végétation est dense, à sécuriser.

- Boulevard Main/Allée Dunant : 22 tilleuls sont tombés depuis la tempête, pourraient-ils être remplacés si possible par de grands arbres ?

Il y aurait une étude sur l'ensemble du quartier. L'aménagement global doit prendre en compte la présence d'un transformateur. La commission souhaite être associée au projet.

- Centre d'Action Culturel : dégradation sur la façade du restaurant, dégradation intérieure.

Le Maire s'est engagé à revoir les façades avant les vingt ans du CAC. Soit avant octobre 2006.

- Fort Foucault : dégradation de la passerelle.

Elle devrait être retirée avant la fin de l'année 2006 et ne sera pas remplacée car elle donne sur une propriété privée.

- Rue de Strasbourg, venelles 132 et 144 : herbes dans les venelles et sur le coteau. Prévoir une barrière pour sécuriser le passage, nettoyer les venelles et le coteau (une fiche de proximité est établie ce soir).

Projets à venir :

- statues et fontaines,

- surveillance des grilles et bancs autour de la Brèche,

- aménagement du bassin d'orage,
- peinture des fenêtres et volets,
- canon à son sur la place de la Brèche : outil qui permettra de donner un son et lumière lors d'un feu d'artifice. Cet outil serait utile pour diverses manifestations. Demande de devis.

● **Commission Civisme** (Jacques KALBACH) :

La commission a plusieurs pistes de réflexion :

- organiser un banquet en septembre 2006,
- prévoir une conférence sur la citoyenneté,
- devenir de la déchetterie du quai métayer,
- problème récurrent des poubelles restants sur le trottoir (il avait été demandé qu'une intervention soit faite en conseil de quartier sur ce sujet),

Le problème des poubelles sera à l'ordre du jour du conseil de quartier du 3 octobre 2006 en présence d'un technicien.

- place Aliénor d'Aquitaine.

● **Commission Voirie** (Mireille TREBUCQ) : les comptes-rendus du 27 avril et du 16 mai sont joints dans les dossiers ainsi que le bilan.

Dossiers à traiter :

- Quai de Belle Ile/angle de la cale du port : poser un miroir sur la balise, manque de visibilité.

Ce n'est pas envisageable et ce serait une source de danger.

- Rue Mellaise : le poteau a été remis, demande annulée.

- Rue Chabaudy/entre les n°40 et 54/80 et 102) : les trottoirs sont impraticables par les piétons à cause du stationnement des véhicules, demande de plots. Par ailleurs, une partie du parking peut-elle être accordée aux riverains ?

Cette rue a été réaménagée récemment, demande de plots annulée. En ce qui concerne le parking, pour une simple question d'accès ce n'est pas possible et cela présenterait un danger pour les enfants.

- Ecole Jean Macé :

Entrée du parking Jean Macé : sécurisation des piétons par la création d'un couloir délimité par des barrières, le long de l'entrée du parking côté bocage et suppression de l'îlot central avec matérialisation des deux voies par un autre procédé.

Carrefour devant l'école : matérialisation d'un rétrécissement pour réduire la vitesse.

Rue Henri Gelin/Jean Macé : sécurisation des élèves et des piétons par la création d'un passage piétons rue Henri Gelin.

Une fiche de proximité est établie ce soir.

Objet : Questions diverses/questions du public.

Intervention public

➤ Rue Voltaire : la rue est dangereuse, d'autant plus que la circulation est en constante progression. Par ailleurs, il faudrait l'aménagement de deux plateaux surélevés au lieu d'un prévu initialement.

L'aménagement du plateau surélevé ne peut être envisagé qu'après les travaux de la place de la Brèche. Cet aménagement prend du temps mais la municipalité préfère envisager les travaux en plusieurs phases pour éviter de bloquer la circulation. La municipalité est consciente du problème de la rue Voltaire.

➤ Les commissions peuvent-elles inviter des habitants pendant leurs réunions ?

Il faut un minimum de souplesse. Les commissions sont ouvertes aux personnes ressource, elles peuvent donc inviter qui elles veulent.

➤ Jeudis Niortais : un devis a été établi pour l'enfouissement des câblages.

Fin de la séance 21h00

PROCHAINES REUNIONS

BUREAU

Mercredi 13 septembre : 19h15, Salle des Commissions

CONSEIL DE QUARTIER

Mardi 3 octobre : 18h30, Salle de Justice de Paix